

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Communauté de
Communes du Jovinien



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 27 janvier 2010

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 19 JANVIER 2010
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 1^{ER}
FEVRIER 2010
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt sept janvier deux mille dix à dix huit heures trente dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, , Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Catherine DECUYPER, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Madame Manuelle MOINE, représentée par Monsieur Mohamed BELKAID.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET .: (N°10/2010) CONTRAT ADHESION A L'ASSURANCE CHOMAGE

Conseil communautaire du 27 janvier 2010

N°10/2010

OBJET : CONTRAT ADHESION A L'ASSURANCE CHOMAGE

Il est proposé au Conseil Communautaire. Ainsi la collectivité sera déchargée de la gestion des droits aux allocations et du versement de celles-ci. Le taux de cotisation est de 4% pour l'employeur, et concerne actuellement 3 agents.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'adhérer à l'assurance chômage pour les personnels non titulaires de la Communauté de Communes du Jovinien, cela concerne actuellement 3 agents.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** les termes du contrat,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le contrat le contrat d'adhésion à l'assurance chômage, ainsi que toutes les pièces annexes,

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Communauté de Communes
du Jovinien

